



AUTORISATION PARENTALE

LIGHT UP RUN

VENDREDI 20 AVRIL 2018

ORLÉANS

Je soussigné(e)

Résidant au.....

En qualité de

Autorise l'enfant :

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

A participer à la course festive et nocturne : La Light Up Run, à Orléans, le vendredi 20 avril 2018 de 20h à minuit.

Fait à

Le

Je donne l'autorisation de soins sur mon enfant si cela s'avérait nécessaire.

Signature du ou des parents ou de l'autorité qualifiée :

ATTENTION : les enfants de moins de 10 ans ne sont pas autorisés à participer même accompagnés d'un adulte.

Autorisation à scanner et renvoyer sur la plateforme d'inscription Protiming au moment de l'inscription. Si l'inscrit souhaite donner cette autorisation plus tard, elle devra être fournie avant la course. Elle ne sera pas acceptée le jour de la course et le mineur se verra l'accès refusé.